

Les associations du village



Le concours de boules de l'ACLAMA est une des manifestations organisées chaque année à Avolsheim.

A.A.A. : l'Association des Amis d'Avolsheim a pour but l'embellissement et la décoration du village, l'amélioration du cadre de vie, le bien-être partagé et la promotion du tourisme.
Président : Paul-André LENTZ (tél : 06.98.90.67.65).

ACLAMA : l'Association Culture, Loisirs et Animations Musicales d'Avolsheim vise à dynamiser et animer le village par le biais de manifestations.
Président : Clément KUBLER (Tél : 06.26.76.65.32).

A.P.P. : l'Association de Pêche et Pisciculture a pour but la protection du milieu aquatique ainsi que la promotion de la pêche dans le secteur d'Avolsheim. L'association organise une matinee de pêche chaque année en mai ou juin
Président : Hubert MAGLOTT (Tél : 03.88.38.49.27).

APEWA : l'Association des Parents d'Elèves du RPI Avolsheim-Wolxheim organise des actions en vue d'aider à financer les projets des écoles.
Présidente : Justine BOEHLER
Courriel : ape.rpi.avolwolx@gmail.com

Club des aînés "Avelsemer Memmels" : le club permet aux personnes de 60 ans ou plus de se rencontrer et de partager des moments de convivialité lors de sortie ou d'après-midi récréatives.
Présidente : Marina IEKO (tél : 06.10.29.73.46)

Club des Photographes d'Avolsheim : réunit des amateurs de photo qui développent ensemble leur technique et échangent sur leur passion.
Président : Marc FRITZ (Tél : 06.71.42.93.97).

Club informatique "D'Klavier Wackes" : le club propose la découverte ou le perfectionnement de l'informatique.
Président : Jean-Jacques VETTER (Tél : 06.78.73.39.77)

F.C.A. : le Football Club d'Avolsheim compte une équipe seniors, une équipe vétérans et une équipe super-vétérans. Il organise chaque année le marché aux puces et une journée football.
Président : Assad ZOGLAMI
Courriel : avolsheim.fc@alsace.lgef.fr

Gym Avolsheim : des cours de gym de différents niveaux - enfants et adultes - sont proposés dans l'enceinte du groupe scolaire du Schlotten.
Responsable : Fabienne NAEGELE (Tél : 06.72.71.09.05).

Conseil de Fabrique : l'Association entretient et gère les lieux de cultes d'Avolsheim.
Président : Emmanuel LELEUX - (tél : 06.64.73.61.66)
Courriel : cdfAvolsheim@gmail.com

Retrouvez plus d'info sur votre village sur www.avolsheim.fr



MAIRIE D'AVOLSHEIM

8 rue de la Paix
67120 AVOLSHEIM
Tél : 03.88.38.11.68
Mail : mairie@avolsheim.fr
Site : www.avolsheim.fr

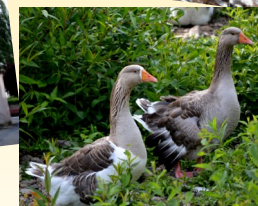
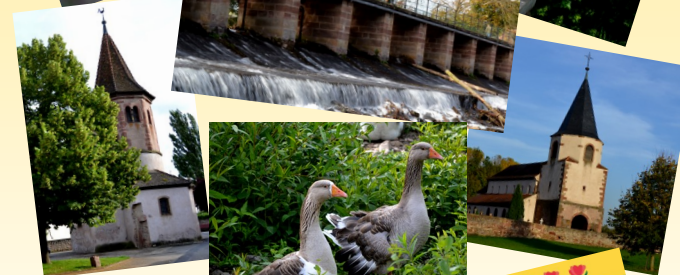
Heures d'ouverture :

- mardi : 8 à 12 h - 14 à 17 h
- mercredi : 8 à 12 h
- jeudi : 8 à 12 h - 14 à 18 h
- samedis pairs de 8 h à 12 h



Bienvenue à

Avolsheim



Informations pratiques pour les nouveaux arrivants

Version juillet 2023



Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous souhaite la Bienvenue à Avolsheim, village où il fait bon vivre.

Cette plaquette a été conçue à votre attention. J'espère que vous y trouverez les réponses à vos premières questions et qu'elle facilitera votre intégration dans la commune.

Mon équipe, mes agents et moi sommes à votre disposition si besoin !

Cordialement.

Votre Maire, Pascal GÉHIN

Nouveaux arrivants : à savoir !!!

Le droit local rend obligatoire votre inscription en Mairie dès votre installation dans le village. Cela permet à la collectivité de vous associer à la vie locale et de planifier l'évolution de notre village.

Par ailleurs, pour pouvoir voter dans la commune, vous devez impérativement vous inscrire sur la liste électorale en vous présentant en mairie **6 semaines avant la date des élections**.

Les demandes d'inscription peuvent se faire pendant les heures d'ouverture de la mairie au public.

Pour bien vivre avec son voisinage

Un arrêté municipal précise les règles liées au bruit. Il est notamment interdit d'utiliser des engins à moteur tels que tondeuses, raboteuses, perceuses, scies électriques, tronçonneuses, bétonnières, etc...

- les jours ouvrables avant 7 h et après 20 h
- les samedis, avant 8 h, de 12 h à 14 h et après 19 h
- les dimanches et jours fériés.

Par ailleurs, les détenteurs de chiens ne doivent pas laisser leur animal aboyer de manière répétée ou prolongée. Ils l'enfermeront durant la nuit.

Enfin, tous les bruits gênants causés sans nécessité ou dus à un manque de précautions sont interdits !

Informations pratiques

L'école

L'école d'Avolsheim fonctionne en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec celle de Wolxheim. Elle se situe à la sortie du village, direction Wolxheim. Directeur : M. Alain STEINMETZ (tél : 03.88.38.01.33).

L'accueil périscolaire + centre de loisirs

Une équipe qualifiée et dynamique encadre les enfants de 3 à 12 ans et leur propose des activités ludiques portées par un projet pédagogique.

Directeur : tél : 06.47.88.37.84.

Mail : peri.avolsheim@agf67.fr

La bibliothèque (Point-lecture au groupe scolaire)

Elle est ouverte les mercredis de 17 h à 18 h 30 et les vendredis de 16 h à 17 h. Inscriptions gratuites.

biblio.avolsheim@laposte.net

La paroisse catholique

Son curé est le Père Jauffrey WALTER : Presbytère d'Ernolsheim-sur-Bruche, 3 Place de l'église - tél : 03.88.96.00.69 - mail : compar.edithstein@yahoo.fr

Le distributeur de baguettes

Baguettes fraîches en libre service dans le distributeur à côté du pont sur la Bruche. Paiement : CB & espèces.

Le city stade

Un terrain d'activités multi-sports (football, handball, basket, volley) est situé au bout de la rue du Stade.

La collecte des déchets

- Collecte des ordures ménagères : le mardi matin (sortez votre poubelle le lundi soir)
- Collecte des papiers/cartons/plastiques : une fois par mois (en général, le dernier vendredi)

Contact : 03.88.47.92.20 ou www.select-om.com/

Informations pratiques (suite)

Les conteneurs de tri sélectif

4 conteneurs sont à votre disposition à l'extrémité de la rue du Stade :

- verre (uniquement contenants alimentaires),
- papiers et cartons (journaux, pubs, cartons, ...),
- plastiques (bouteilles et flacons), canettes en alu, boîtes de conserve, briques en carton,
- vêtements et textiles.

La déchèterie Molsheim, 52 rte Industrielle de la Hardt - Tél : 03.88.47.92.20. ou 06.32.45.28.13.

Ouverture au public : mardi, jeudi et samedi : 9h à 12h et 14h à 17h (jusqu'à 17h30 d'avril à octobre).

Badge obligatoire gratuit pour y accéder.

Le Petit Nid (Relais Assistantes Maternelles)

Situé à Molsheim, il informe les parents sur les modes d'accueil des enfants dans le Territoire. Vous y trouverez également la liste des assistantes maternelles. Tél : 03.88.49.55.95 (lundi de 9 à 14h, mercredi de 9 à 12h, vendredi de 12 à 14h).

Le transport à la demande Auto'Com

Un service permet de se déplacer en taxi, au sein de la Communauté de Communes ainsi qu'à Rosheim. Tarif unique de 3,50 € le trajet (aller/retour = 7 €). Tél : 0 810.002.707 - réservation 24 heures à l'avance.

L'Intercommunalité

Avolsheim est membre de la Communauté de Communes de la Région MOLSHEIM-MUTZIG.

Retrouvez toutes les infos sur :

- les piscines
- Les pistes cyclables
- Le tourisme (sites, événements, etc...)

sur le site : <http://www.cc-molsheim-mutzig.fr/>